



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



co-labor2



co·labor2



SOMMAIRE

- 01 INTRODUCTION**
- 02 CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 03 COMITÉ DE DIRECTION**
- 04 NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL**
- 05 LES ATELIERS**
- 06 REMERCIEMENTS**

01 INTRODUCTION



Historique

co-labor2 ASBL a été créé en 2006 pour épauler le travail socio-éducatif de co-labor. Depuis sa création, l'association s'engage dans l'accompagnement social et l'insertion des personnes en risque d'exclusion et à la recherche d'un emploi. Son action repose sur un engagement fort en faveur de l'inclusion, offrant un cadre propice à la formation et à l'apprentissage en situation réelle de travail.

Objet social & financement

co-labor2 asbl poursuit une mission essentielle : faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de précarité ou de demandeurs d'emploi nécessitant un accompagnement particulier.

Ce parcours se construit par le biais de formations pratiques, d'une guidance socio-éducative adaptée et d'une immersion dans un contexte de travail réel.

Le soutien financier du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil ainsi que du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale permet à l'association de mener à bien ses initiatives et de répondre aux besoins de son public cible.



02 CONSEIL D'ADMINISTRATION



Lola
Artigao

PRÉSIDENTE



Philippe
Petrement

VICE-PRÉSIDENT



Philippe
Sadler

SECRÉTAIRE

co-labor S.C

MEMBRE



Sheyla
Dostert

MEMBRE

Stephen De Ron

MEMBRE



André
Wittmann

MEMBRE

August Goetzfried

RÉVISEUR DE CAISSE

03 COMITÉ DE DIRECTION

L'année 2024 a marqué un tournant important pour co-labor, avec une réorganisation interne et de nouvelles dynamiques. Depuis ma prise de fonction en août 2024, j'ai eu l'honneur d'assurer la direction générale dans un contexte de transition, avec la volonté de consolider nos acquis et de renforcer notre impact social et écologique.

Cette mission ne serait pas possible sans l'engagement et l'excellente collaboration avec les équipes, que je remercie chaleureusement, ainsi qu'au soutien constant du Conseil d'administration tout au long des dernières années.

Les défis pour les années à venir sont clairs : pérenniser notre modèle économique en consolidant nos activités et en renforçant nos partenariats, poursuivre le développement d'initiatives durables concrètes sur les plans écologique et social, et renforcer la transversalité entre nos services afin d'améliorer davantage notre organisation.

Je tiens enfin à remercier très sincèrement Catherine Stronck et Olga Li pour leur engagement et leur contribution. Ce travail collectif au long des années a permis de poser des fondations solides sur lesquelles nous pouvons aujourd'hui construire. En ce sens, l'arrivée de Catherine Wurth en tant que directrice adjointe début 2025 constitue un renfort précieux nous permettant de garantir une continuité nécessaire. Son expérience et son engagement permettront d'ouvrir la voie au développement de nos opérations et à une coordination renforcée de nos activités sur le terrain.

Max HOLZ, Directeur général



MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2024 a été une période charnière pour co-labor2 asbl, marquée par d'importants changements organisationnels, des avancées significatives dans nos projets et une consolidation de notre engagement en faveur de l'inclusion sociale et de l'environnement.

Parmi les évolutions majeures, la réorganisation de notre comité de direction a représenté un tournant important. Après les départs successifs de Catherine Stronck et d'Olga Li, nous avons pu assurer une continuité grâce à la nomination de Max Holz à la direction générale. Déjà engagé depuis plusieurs années au sein de co-labor, il a su reprendre la direction avec détermination, dans un esprit de continuité et de renforcement de nos actions.

Nous saluons et remercions sincèrement la direction sortante pour l'engagement dont elle a fait preuve au cours des dernières années, ainsi que pour son accompagnement durant cette phase de transition.

Notre conseil d'administration a également connu une évolution en 2024, avec l'arrivée de nouveaux membres. Nous tenons à remercier chaleureusement les administrateurs pour leur implication constante, ainsi qu'à souhaiter la bienvenue à Stephen de Ron, nouveau trésorier, dont l'engagement est d'ores et déjà précieux.

Sur le terrain, nos équipes ont su relever de nombreux défis. Le développement du parcours SEO a permis d'accueillir un nombre croissant de participants, tandis que l'Atelier Thérapeutique, destiné à des personnes souffrantes de troubles anxieux ou de stress post-traumatique, a pu être inauguré avec le soutien du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale. Ce projet novateur incarne pleinement notre volonté d'adapter nos accompagnements à des réalités de plus en plus diverses.

L'ouverture du Pavillon GAÏA, inauguré en présence du Ministre Max Hahn, constitue un autre moment fort de l'année. Ce nouvel espace renforce notre ancrage dans l'éducation à l'environnement et notre collaboration avec les structures éducatives.

Pour 2025, nous poursuivrons notre engagement avec la même détermination : renforcer nos projets, diversifier notre offre d'insertion, et placer l'humain et l'environnement au cœur de toutes nos actions.

Je tiens à exprimer, au nom du conseil d'administration, notre profonde reconnaissance à l'ensemble des équipes, partenaires, financeurs et bénéficiaires. C'est grâce à cette mobilisation collective que co-labor2 asbl continue à jouer un rôle essentiel dans la construction d'une société plus solidaire, inclusive et durable.

Lola Artigao, Présidente de co-labor2 asbl

04 NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL

L'année 2024 a été marquée par une intensification de nos efforts en matière d'insertion socio-professionnelle. Nos différents ateliers et formations ont permis d'offrir un accompagnement structuré à des publics variés, répondant aux besoins spécifiques de chacun.

4.1 Coopération avec le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

Projet Pilote SEO – Service d'Évaluation et d'Orientation

En 2018, un état des lieux a mis en évidence que de nombreuses personnes, restant prolongées dans une mesure d'activation de type « Travaux d'Utilité Collective » (TUC), ne connaissaient aucune évolution significative.

Afin d'évaluer leur potentiel d'évolution et d'explorer les perspectives d'activation ou d'insertion, l'Office National d'Inclusion Sociale (ONIS) a sollicité un avis externe, fourni par co-labor2 asbl. Pour répondre à cette problématique, le projet-pilote Service d'Évaluation et d'Orientation (SEO) a été lancé en juin 2020, établissant un partenariat entre co-labor2 asbl et l'ONIS, sous l'égide du Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région.

Ce projet s'adresse aux bénéficiaires de la loi modifiée du 28 juillet 2018 relative au revenu d'inclusion sociale (loi REVIS).



La mission principale du projet-pilote SEO consiste à évaluer la « culture de travail et l'employabilité » du bénéficiaire, en appréciant et valorisant ses compétences sociales et professionnelles en coopération avec la personne concernée. Cette évaluation repose sur un outil spécifique, ainsi que sur une équipe multidisciplinaire expérimentée au sein de co-labor2 asbl.

Le parcours d'évaluation s'étend sur 6 mois et trois mois d'orientation peuvent être ajoutés à cette période initiale sous forme d'une convention d'activation. À la fin de chaque parcours, un avis d'orientation, fondé sur les évaluations et expériences, est adressé à l'ONIS.

Le parcours « type » consiste en la participation à deux ateliers parmi les sept proposés, à savoir : production biologique maraîchère, conciergerie, aide administratif/secrétariat, logistique (aide-magasinier), transport de marchandises ou de personnes, aide-mécanique et nettoyage.

En 2024, le projet a introduit plusieurs évolutions importantes. Tout d'abord, les entrées au projet sont désormais possibles chaque 1er du mois. Cette adaptation a permis à co-labor2 d'accueillir 15 ETP par parcours de 6 mois.

De plus, la durée de l'orientation à la fin du parcours d'évaluation a été allongée de 1 à 3 mois, afin de recueillir davantage d'informations pour un avis d'orientation plus complet.

Une autre nouveauté importante en 2024 a été la possibilité offrir aux participants de suivre des formations, tant en interne qu'en externe, pendant leur parcours SEO. Cela a permis aux bénéficiaires d'acquérir des compétences supplémentaires et de diversifier leurs opportunités d'insertion professionnelle.

En 2024, le Service d'Orientation et d'Évaluation (SEO) a accueilli un total de 47 participants contre 13 en 2023.

Cette hausse du nombre de participants peut être en grande partie expliquée par la possibilité d'intégrer le projet chaque 1er du mois ainsi que l'élargissement de l'offre des ateliers proposés.

Parmi les 47 participants initialement inscrits, 20 parcours ont été interrompus pour diverses raisons : 1 insertion sur le premier marché de l'emploi, 6 sur accord mutuel, 3 en raison de la fin de droits, 1 pour maladies de longue durée, 2 pour raisons médicales, un déménagement, un absentéisme, et un TUC autre mesure. 10 participants poursuivront leur parcours en 2025.

Pour les participants ayant complété leur parcours, 13 avis d'orientation ont pu être rédigés dont quatre pour les personnes ayant interrompu leur parcours avant la fin. La rédaction des avis d'orientation pour les autres participants sortants n'était pas possible comme leurs évaluations n'ont pas pu être complétées.



Dans l'ensemble, nous constatons que ce type de dispositif peut redonner un « dynamisme » aux participants, dans la mesure où il permet de (re)stimuler leur engagement, notamment en les incitant à réfléchir sur leur projet professionnel et à identifier des moyens concrets pour le mettre en place.

Ce processus facilite également l'identification des compétences déjà maîtrisées par le participant, ainsi que celles qu'il pourrait développer pour élargir ses perspectives professionnelles.



Travaux d'Utilité Collective (TUC).

Afin de poursuivre sa mission de contribuer à l'inclusion ou à la réinsertion sociale de personnes défavorisées en décrochage social et/ou professionnel, par l'acquisition de savoir-faire et d'expériences lors de l'immersion dans un contexte de travail réel, l'organisme a rendu de nouveau disponibles, depuis 2022, des postes de type « travaux d'utilité collective » (TUC) pour les personnes relevant du champ d'application de la loi modifiée du 28 juillet 2018 relative au revenu d'inclusion sociale (loi « REVIS »).

L'offre diversifiée d'ateliers permet aux bénéficiaires de choisir parmi une large gamme d'activités, adaptées à leurs intérêts et à leurs besoins de développement professionnel. En 2024, certains ateliers ont été arrêtés en raison de contraintes spécifiques, tandis que d'autres ont pu être ajoutés, permettant ainsi de maintenir une offre d'activités variées pour les bénéficiaires. Les ateliers suivants sont offerts aux participants TUC :

- le jardin pédagogique Gaïa (aide agent socio-éducatif) (Depuis août 2024)
- la production de fruits,
- la production de légumes,
- la logistique,
- la conciergerie,
- le nettoyage,
- le transport de personnes,
- la mécanique,
- atelier administratif.

Ces activités visent à renforcer les compétences pratiques et professionnelles des bénéficiaires tout en favorisant leur inclusion sociale et leur employabilité.

En 2024, co-labor2 asbl s'est engagée à accueillir 40 ETP, une augmentation de 5 ETP par rapport à 2023.

Comparé à l'année précédente, le profil du public cible n'a pas évolué de manière significative. Sur les 80 personnes accueillies en mesure TUC en 2024, plus que 60% provient de l'immigration et 34 % est âgé entre 50 et 69 ans. Ces personnes doivent souvent faire face à des défis importants, notamment en matière d'apprentissage des langues et de formations professionnelles, avant de rétablir leur situation.

Sur l'année 2024, nous constatons un total de 44 interruptions de conventions parmi les 80 participants initialement inscrits, 36 personnes seront encore sous contrat en 2025.

Dans la majorité des cas, les interruptions des conventions sont attribuables à des problèmes de santé rencontrés par les participants. D'autres raisons incluent des difficultés relationnelles, ou encore un changement vers une autre mesure TUC jugée plus adaptée aux besoins spécifiques du participant.



Les formations

En complément des activités dans le cadre de la mesure TUC, des formations professionnelles continues sur le lieu de travail, ainsi que des formations linguistiques et sociales, ont été proposées par notre service social et notre service de formation. Certaines de ces formations permettent d'obtenir des certificats reconnus par les AAA, offrant ainsi aux participants la possibilité d'améliorer leurs compétences et d'acquérir des qualifications valorisables sur le marché du travail. Ces initiatives visent à renforcer l'employabilité des bénéficiaires et à favoriser leur intégration professionnelle à long terme.

Sur un total de 127 bénéficiaires intégrant co-labor soit en mesure « TUC » ou en SEO, 97 ont pu prétendre à des formations au sein du lieu d'affectation.

Les formations professionnelles continues :

Pour pouvoir participer à une formation technique, l'aptitude physique doit être certifiée par le service de la médecine du travail. Or, ce service a accumulé de grands retards pour l'organisation des rendez-vous et à défaut des certificats valables, seul un nombre réduit de personnes ont pu profiter de l'offre.

- Chariot élévateur (frontal et latéral)
- Chauffeur navette, sécurité et règlement
- Composition du sol/composition des plantes
- Manipulation de la débroussailleuse et taille-haie
- Initiation à la machine motoculteur
- Premier secours
- Bonnes pratiques d'hygiène



Les formations linguistiques et sociales suivantes ont été proposées :

Cours de français orienté métier en partenariat avec EFID : 7 personnes ont eu le certificat

- Recherche active d'emploi en groupe et selon besoin, un accompagnement individuel
- Communication et gestion de conflits
- Digital Inclusion 1st and 2nd step with computer, initiation my Guichet
- Bureautique de base en interne





4.2 Coopération avec le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale

L'atelier thérapeutique - Un parcours pour une inclusion durable

L'atelier thérapeutique fruitier à Remerschen s'adresse aux personnes tombant sous le champ d'application de la loi dite « REVIS », notamment celles souffrant de troubles anxieux ou de stress post-traumatique. Plutôt que d'être exclues du monde du travail ou placées en invalidité indéfiniment, ces personnes bénéficieront d'un soutien continu pour leur permettre de retrouver une autonomie et un bien-être durable. Le projet vise à leur offrir un parcours de réhabilitation personnalisé et un cadre de travail bienveillant.

En 2023, l'année était consacrée à la préparation des infrastructures et à l'élaboration du projet. Quant à l'année 2024, elle marque une étape clé pour l'atelier thérapeutique avec l'accueil des premiers participants ainsi que la mise en place de l'équipe psychosociale au complet. Différentes étapes se sont montrées cruciales pour lancer définitivement le projet :

- Des travaux de réflexions sur l'adaptation du site d'accueil : Il paraissait indispensable de créer un espace calme, favorisant la détente et le bien-être et permettant aux participants de se reconnecter avec ses sens et avec le présent. C'est ainsi que nous avons réalisé la création d'une salle « bien-être », inspirée des pratiques Feng-shui et snoezelen, procurant sécurité et épanouissement des participants sujets aux angoisses.



- L'adaptation de certaines procédures déjà existantes relativement aux spécificités du nouveau public accompagné et écriture de nouvelles procédures formalisant les mesures à prendre et les démarches à effectuer face aux situations que nous pourrions éventuellement rencontrer. Ces procédures contribuent aussi à l'harmonisation des pratiques au sein de l'équipe pluridisciplinaire et entre les différents services de collabor
- Le développement de collaborations externes : l'équipe psychosociale est allée à la rencontre des différents acteurs de la santé mentale et de l'insertion sociale. Ces collaborations ont permis d'informer les acteurs sociaux du projet innovant de l'Atelier Thérapeutique co-labor2 et ainsi de leur offrir l'opportunité d'orienter des personnes dont le profil ne correspondrait à aucun autre programme que celui-ci.
- La mise en place d'un panel d'outils visant à la réhabilitation psychosociale des participants : que ce soit par le biais d'ateliers créatifs ou par le biais de séances de développement personnel, l'équipe analyse les besoins et les désirs des participants pour leur proposer de manière personnalisée des temps où ils peuvent s'exprimer dans un cadre sécurisant en favorisant leur « lâcher prise ».
- Le recrutement des participants : Le premier entretien est un moment clé de l'accompagnement qui permet de définir les besoins en termes de temps de travail des participants mais également d'évaluer à quel degré d'autonomie la personne se trouve au moment de l'intégration. Il va également s'agir d'expliquer au candidat dans quel cadre de travail celui-ci pourra évoluer.



- La thérapie par le travail : Les participants ont pris part aux activités arboricoles du projet. Ils sont ainsi accompagnés par deux encadrants techniques expérimentés, y compris dans l'accompagnement des personnes en situation vulnérable. Ils découvrent et apprennent le métier d'arboriculteur à travers des pratiques biologiques.
- Entretiens individuels : Les entretiens individuels constituent un levier essentiel dans l'accompagnement des participants. Ils permettent d'aborder leurs troubles de manière approfondie et de les aider à développer des stratégies adaptées pour mieux gérer leurs émotions et leur bien-être psychologique.

Parmi les 6 participants suivis depuis mi-2024:

3 participants montrent des améliorations partielles, notamment dans la gestion émotionnelle.

1 participant présente une amélioration notable de son état.

1 participant a atteint une stabilité suffisante, lui permettant d'engager un travail thérapeutique plus approfondi et ciblé.

1 participant ne présente que des changements légers.





Formations

Chaque participant bénéficie de formations obligatoires, comme la formation d'accueil visant à lui présenter les modalités et objectifs d'accompagnement ainsi que de la formation « sécurité au travail et port des équipements ».

De plus, des formations psychosociales et professionnelles sont organisées de manière optionnelle en fonction de l'évaluation des besoins et la pertinence de celle-ci par rapport au projet personnalisé du participant. Les formations suivantes ont été organisées en 2024 :

- compréhension des émotions
- communication et gestion des conflits
- écriture de CV
- ateliers éducatifs et pédagogiques autour du jardinage
- séances de développement personnel (méditation, relaxation, respiration...).

Chiffres clés

Depuis l'accueil du premier participant en juillet 2024, l'atelier a progressivement monté en charge. À ce jour, 11 participants bénéficient de notre accompagnement, et nous prévoyons d'atteindre 16 participants d'ici 2025.

La mise en place de questionnaires que chaque participant doit remplir mensuellement permet de révéler le niveau de bien-être, de stress et de dépression et d'évaluer où se situe chacun au fur et à mesure de son évolution à l'Atelier Thérapeutique.

Le quota de participants évolue de manière satisfaisante. Des futurs accueils sont prévus en 2025 et les équipes sont sollicitées régulièrement pour des demandes d'entretiens de recrutements.

En tout et pour tout, l'équipe psychosociale (psychologue clinicien + éducatrice graduée) a réalisée près d'une centaine d'entretiens psychosociaux.



Inauguration de l'atelier avec Madame Martine Deprez, ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale

L'évènement le plus marquant pour l'atelier thérapeutique de Remerschen a été l'inauguration officielle du site en présence de Madame Martine Deprez, Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale. À cette occasion, Madame la Ministre a pu découvrir les infrastructures, échanger avec les participants et témoigner de son soutien à notre initiative dans un cadre convivial et chaleureux.

Sa présence témoigne de l'engagement du gouvernement luxembourgeois et de co-labor2 asbl en faveur de l'inclusion sociale et de la santé mentale. Cette initiative marque une nouvelle étape dans l'effort collectif pour soutenir les personnes vulnérables et favoriser leur réintégration sociale et professionnelle.



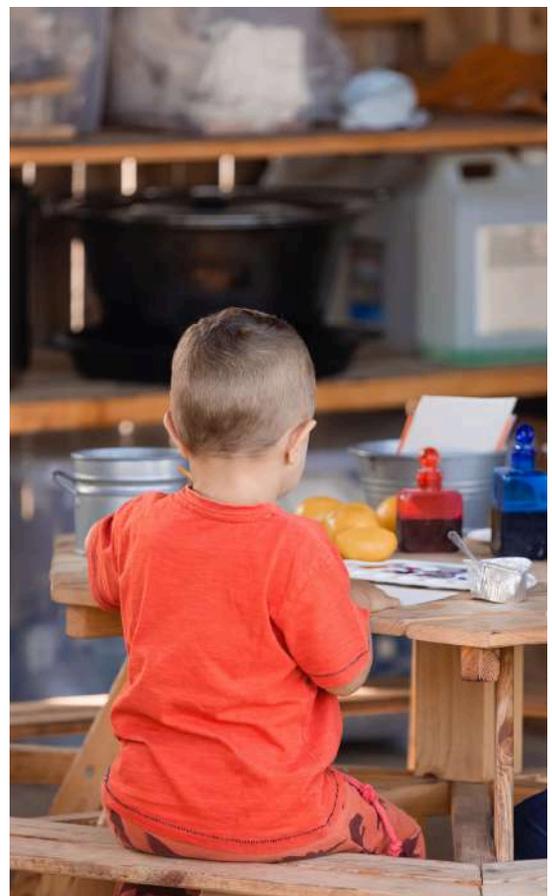
05 LES ATELIERS

5.1 CO-LABOR GAÏA

Cette année, nos activités ont poursuivi leur essor, avec des projets phares qui ont consolidé notre engagement pour une inclusion sociale et professionnelle durable.

Le jardin pédagogique co-labor Gaïa a vu le jour dans les derniers mois de 2021, pour être lancé officiellement à la mi-juin 2022. Le projet a été soutenu par l'œuvre Nationale de Secours Grande Duchesse Charlotte. Aujourd'hui, une dizaine de sujets qui touchent tous à l'environnement, l'être humain et leurs liens sont abordés autour de divers ateliers au fil des saisons.

En 2024, l'activité a réussi à maintenir des coopérations établies en 2023, notamment des animations pédagogiques pour les écoles et les maisons-relais de la commune de Dudelange.



En 2024, l'offre de co-labor GAÏA a été repensée afin de mieux répondre aux attentes des familles, des structures éducatives et des enfants, tout en valorisant notre approche pédagogique et durable.

Les groupes d'enfants peuvent désormais choisir entre différentes formules et thématiques pour leur visite, dont :

- Autour des insectes : découverte de la biodiversité, observation des petites bêtes du jardin, fabrication d'hôtels à insectes...
- Autour du maraîchage : semis, récolte, soin des plantes, sensibilisation au cycle des saisons...
- Autour de l'art naturel : land art, création avec des éléments du jardin, peinture végétale...
- Autour de l'art culinaire : préparation de petites recettes à base de produits du jardin, découverte des goûts et des saisons.

Chaque thématique est déclinée en plusieurs activités ludiques et pédagogiques, animées par notre équipe. En complément, une option "repas pique-nique" organisée en collaboration avec co-labor S.C. est proposée, permettant aux groupes de prolonger leur expérience en déjeunant sur place dans un cadre naturel et convivial.

Un événement notable était l'inauguration du nouveau pavillon en octobre 2024 dans le cadre du développement d'activités éducatives autour de l'environnement et de l'écologie dans un environnement naturel.





L'inauguration du Pavillon

Au mois d'octobre, Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, Max Hahn était présent pour l'inauguration de l'extension du jardin pédagogique co-labor GAÏA.

Accompagné par Emile Lutgen, Directeur de l'œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte, le ministre a pris le temps de découvrir la toute nouvelle structure réalisée par les équipes de co-labor : Le Pavillon GAÏA.

Situé à deux pas du jardin pédagogique Gaïa, le nouveau Pavillon a pour vocation d'accueillir les écoles, crèches et maisons-relais pour des activités hors saison ainsi que des entreprises ou associations pour des événements autour de l'environnement et du développement durable.

L'ambition pour les années à venir de ce projet sera de formaliser de plus en plus l'offre afin de développer le concept de centre d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

L'intégration de nos bénéficiaires TUC dans l'organisation des activités permet en parallèle le développement de leurs compétences techniques et sociales.

Nous remercions chaleureusement l'œuvre nationale de Secours Grande Duchesse Charlotte pour leur engagement et leur soutien tout au long de ce projet.

EN CHIFFRES

45

gâteaux d'anniversaires

60

clients

650

enfants participants à des activités





5.2 MARAICHAGE

Notre équipe de maraîchers assure la production de près de 100 légumes et aromates différents sur le site de Bertrange en intégrant des participants TUC dans l'activité.

La production biologique sans pesticides ni intrants chimiques a fait partie de l'aventure de co-labor depuis ses débuts. Favoriser la biodiversité, les auxiliaires naturels, la bonne santé du sol, diminuer la densité de cultures plus fragiles, associer et varier les cultures - autant de gestes que nous perfectionnons et enseignons.





5.3 FRUITIER

Notre activité de production fruitière biologique est organisée dans le cadre de notre atelier thérapeutique dans la région de Remerschen. Nous y réintroduisons des anciennes variétés plus parfumées et résistantes, transformons une part de la production en jus, et introduisons en douceur des fruits moins connus qui pourraient nous accompagner au fil des changements climatiques en cours, comme le kiwai.



EN CHIFFRES

16 000

pièces de salades

3 600

KG de pommes de terre

15

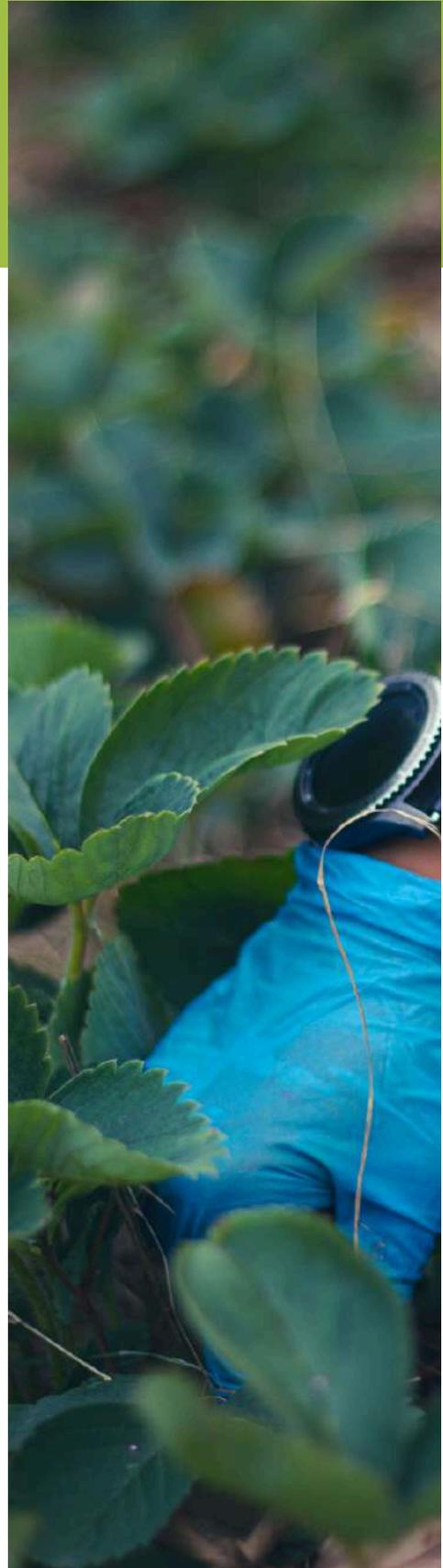
personnes accompagnées

2054

KG de pommes

500 kg

Mirabelles





5.4 MOBILITÉ & MÉCANIQUE

L'atelier "Mobilité et Mécanique" joue un rôle central dans l'accompagnement des bénéficiaires en leur offrant des solutions de transport adaptées à leurs besoins professionnels.

Ce service assure principalement les navettes pour les salariés, en les prenant en charge à des points stratégiques (ex : gare) afin de les acheminer vers leur lieu de travail et inversement ainsi que pour les formations comme pour les cours de langue française par exemple. Le service de mobilité fonctionne de 6h00 à 18h15, assurant une couverture optimale. Actuellement, environ 200 personnes sont transportées quotidiennement à bord des navettes.



L'atelier ne se limite pas à la mobilité des personnes, il intègre également un pôle mécanique essentiel pour l'entretien et la révision du parc automobile et machines de co-labor. L'équipe mécanique est composée en permanence d'une dizaine de bénéficiaires par an. En moyenne, deux à trois personnes sont affectées à l'entretien et aux réparations. Ce service est encadré par un gestionnaire qui assure la coordination des activités et veille à l'efficacité des interventions.

Pour assurer la fluidité et l'efficacité des services de mobilité et de mécanique, l'organisation repose sur une équipe structurée. Elle est composée de deux chauffeurs de navette à temps plein, d'un mécanicien à temps plein et d'un gestionnaire supervisant l'ensemble du secteur.





5.5 CONSTRUCTION ET CONCIERGERIE

L'équipe construction entretient le site et effectue des travaux de construction pour différents projets.

Le projet phare en 2024 a été la construction du Pavillon GAÏA.





5.6 ADMINISTRATIF

En 2024, co-labor élargi son offre d'insertion en développant un nouvel atelier administratif, destiné à accueillir des personnes sous statut TUC ou SEO dans des fonctions administratives.

Cet atelier vise un double objectif :

- Renforcer les compétences administratives des salariés en insertion par la pratique, la formation et l'accompagnement.
- Alléger la charge administrative de l'équipe permanente en prenant en charge certaines tâches.

Les participants de cet atelier peuvent désormais être mobilisés dans différents services, comme la réception ou le pôle formation, où ils mettent en œuvre des compétences variées. Parmi les missions réalisées dans le cadre de l'atelier administratif, on retrouve notamment :

- Le scannage et l'archivage de documents,
- L'encodage de données,
- Le classement de dossiers,
- La rédaction de courriers ou mails classiques,
- La mise en page de présentations PowerPoint.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre volonté d'élargir le champ des possibles pour nos salariés en insertion, en leur offrant une expérience professionnelle valorisante.

5.7 ATELIER NETTOYAGE

En 2024, 12 équivalents temps plein (ETP) en insertion ont intégré l'atelier nettoyage, participant activement à la mise en valeur de ce service essentiel.

Les missions réalisées couvrent un large éventail de tâches, telles que le nettoyage des sols et des vitres, le tri des différents déchets, le vidage des poubelles ainsi que l'entretien des vestiaires et des sanitaires. Cet atelier permet non seulement de maintenir un environnement propre et accueillant, mais aussi de développer des compétences professionnelles utiles et transférables.





5.8 ATELIER LOGISTIQUE

En 2024, 11 ETP en insertion ont également participé à l'atelier logistique, découvrant et développant des compétences clés dans le domaine.

Les activités réalisées comprenaient la réception et le contrôle de la marchandise, le rangement et la gestion des stocks, la réalisation d'inventaires ainsi que l'entretien et la maintenance du matériel. Cet atelier favorise l'acquisition de savoir-faire technique tout en sensibilisant les participants à l'organisation et à la rigueur propres aux métiers de la logistique.





06 REMERCIEMENTS

L'année 2024 aura été une année de transition, d'innovation et de consolidation pour co-labor. Malgré les changements structurels importants et les défis sociaux persistants, notre association a su faire preuve d'agilité et d'engagement pour maintenir, renforcer et diversifier son action en faveur de l'inclusion sociale et professionnelle.

Nous avons étendu notre offre d'ateliers et renforcé notre accompagnement, par un encadrement renforcé et des opportunités de formation adaptées aux besoins spécifiques des bénéficiaires. L'intégration réussie de nouveaux projets, comme l'Atelier Thérapeutique ou l'extension du Jardin pédagogique GAÏA, illustre notre volonté constante d'innover pour mieux répondre à des réalités de terrain complexes et évolutives.

Les priorités pour les années à venir sont claires :

- Adapter en permanence nos activités aux besoins de notre public et aux attentes de nos partenaires publics.
- Renforcer l'impact social de notre action en améliorant la qualité de l'encadrement et l'offre de formations.

- Poursuivre le développement de relations de confiance et de coopération durable avec nos financeurs et partenaires.
- Ancrer plus profondément notre action dans une perspective écologique, en réduisant notre impact environnemental au sein de toutes nos opérations.
- Pérenniser et structurer notre offre pédagogique au sein du jardin GAÏA, afin d'en faire un levier d'éducation à l'environnement

Si les défis restent nombreux, notre vision demeure inchangée : offrir à des personnes en situation de vulnérabilité un cadre structurant, humain et stimulant pour retrouver leur place dans la société, tout en affirmant notre engagement pour une transition sociale et écologique durable.

Nous remercions sincèrement l'ensemble des collaborateurs, partenaires, bénéficiaires et financeurs qui rendent cette mission possible. Ensemble, poursuivons notre engagement en 2025 avec la même conviction pour une société plus inclusive et solidaire.



Avec le soutien de



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

